

Bataka lance le Plan de Riposte Agricole Covid-19



Les producteurs agricoles viennent d'avoir leur « Novissi ». Conformément à ce programme gouvernemental initié en faveur des couches vulnérables, le ministre en charge de l'agriculture lance « le Plan de Riposte Agricole Covid-19 ». Le plan vise à améliorer la sécurité alimentaire chez les ménages ruraux et multiplier leur revenu.

« Le Plan de Riposte Agricole Covid-19 » est mis en œuvre pour consolider la sécurité alimentaire et nutritionnelle et améliorer le revenu des producteurs agricoles. Mieux, améliorer leurs conditions de vie en cette période de crise sanitaire où toutes les activités tournent au ralenti.

{loadmoduleid 210}

Il est demandé à cet effet à tous les producteurs de se faire recenser par la NSCT pour les coton-culteurs et les PME/PMI pour les agrégateurs opérant dans les filières à haute valeur ajoutée ou de prendre attache avec les services déconcentrés du ministère dans leurs localités.

« Chaque producteur doit impérativement indiquer le numéro de sa carte d'électeur et un numéro de téléphone actif par lequel il pourra recevoir un crédit de campagne via le porte-monnaie électronique », précise Koutera Baraka.

Le ministre en charge l'agriculture ajoute qu'il faut se

constituer en groupe d'entente solidaire affiliés à un GPC, à une ESOP, ou à une PMI/PME d'acheteurs/ transformateurs de soja ; accepter un contrat d'agrégation avec une PMI/PME ; s'engager à cultiver le maïs ou le riz ou du coton ou encore le soja et suivre l'encadrement technique de proximité.

Pour la riposte du covid-19, le gouvernement togolais a depuis le 04 avril mis en ébranle « Novissi », un programme qui permet aux couches de bénéficier de l'argent chaque mois. Le montant est de 12250F pour les femmes, 10.500F pour les hommes et 20.000 F pour les conducteurs de taxi moto.

{loadmoduleid 212}